

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître

Mouhammad

*le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°1096

Le vendredi 25 septembre 2020 correspondant au 8 safar 1442 de l'Hégire.

Gardez-vous bien de donner des avis de religion sans science

*Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

La louange est à Allah Qui a enseigné à l'être humain ce qu'il ne savait pas, Qui a fait que cette religion ait des hommes qui donnent des avis de jurisprudence avec science et qui, lorsqu'ils ne savent pas, ne passent pas à côté de la parole « *Je ne sais pas.* » Nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable et que rien ne Le rend incapable, que les imaginations ne L'atteignent pas et que les compréhensions ne Le cernent pas, qu'Il n'a pas de ressemblance avec les gens.

Je témoigne que notre maître Mouhammad est Son esclave élu, Son Prophète agréé et Son Messager élevé en degré, qu'il est le Dernier des prophètes et l'Imam des pieux, le Maître des envoyés et le Bien aimé du Seigneur des mondes. Que Allah honore et élève davantage en degré Mouhammad, ainsi que sa famille pure et ses bons compagnons, et que Allah préserve sa communauté de ce qu'il craint pour elle.

¹ Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi'iyy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Après cette introduction, je vous recommande ainsi qu'à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy, Al-^Adhim*, faites preuve de piété à Son égard, craignez-Le, ordonnez-vous les uns les autres d'accomplir ce qu'Il nous ordonne, et abstenez-vous de ce qu'Il a interdit, persévérez sur la bonne guidée du Prophète *Mouhammad*, que lui soit accordé la plus grande élévation en degré et l'apaisement le plus complet quant au sort de sa communauté.

Sachez, chers frères de foi, que *Allah soubhanahou wata^ala* interroge Son esclave au Jour du jugement sur l'usage qu'il aura fait de sa parole, de son ouïe, de sa vue et de son cœur et sur le fait d'avoir dit dans le bas monde : telle chose est permise et telle chose n'est pas permise.

Notre Seigneur *tabaraka wata^ala* dit dans le *Qour'an* Honoré :

﴿ وَلَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ إِنَّ السَّمْعَ وَالْبَصَرَ وَالْفُؤَادَ كُلُّ أُولَٰئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْئُولًا ﴿٣٦﴾ ﴾

(*wala taqfou ma layça laka bihi ^ilmoun 'inna s-sam^a wal-basara wal-fou^ada koullou 'oula'ika kana ^anhou mas 'oula*)

[*sourat Al-'Isra' / 36*] ce qui signifie : « **Ne dis pas des choses dont tu n'as pas connaissance ; certes l'ouïe, la vue et le cœur, sur chacun d'eux l'esclave sera interrogé à leur sujet** » c'est-à-dire : ne dis pas des paroles sans science. Ainsi, donner des avis *-fatwa-* sans science, fait partie des grands péchés.

Le *Hafidh Ibnou ^Açakir*, dans *Mou^jam Chouyoukhi bni ^Açakir*, a rapporté que le Messager de *Allah ﷺ* a dit :

((مَنْ أَفْتَى بِغَيْرِ عِلْمٍ لَعَنَتْهُ مَلَائِكَةُ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ))

(*man 'afta bighayri ^ilmin la^anat-hou mala'ikatou s-sama'i wal-'ard*) ce qui signifie : « **Celui qui donne un avis sans science, les anges du ciel et de la Terre le maudissent.** »

S'il en est ainsi, chers frères de foi, alors, que veut dire donner un avis avec science ? Soyez bien attentifs à ce que je vous dis, celui qui donne un avis *-une fatwa-* soit il est lui-même un savant du plus haut degré capable de déduire les jugements à partir des textes, et c'est donc un *moujtahid*, soit il ne l'est pas et c'est donc un *mouqallid* qui doit se limiter aux *fatwa* d'un *moujtahid*, soit c'est quelqu'un qui ose donner des jugements sans science.

Un *moujtahid*, c'est quelqu'un qui a l'aptitude à faire l'*ijtihad*, c'est-à-dire qu'il lui est permis de le faire en fonction de qualités bien précises et de conditions bien particulières qu'il lui est indispensable de réunir en lui. Or ce sont des qualités et des conditions qui ne sont pas présentes chez la majorité des gens de cette époque.

L'Imam *Ach-Chafi^iyy* que Dieu lui fasse miséricorde a dit que quelqu'un ne sera apte à faire l'*ijtihad* qu'après avoir connu les traditions rapportées qui l'ont précédé, les paroles des *salaf*, l'unanimité des gens et les divergences des savants afin de ne pas aller à l'encontre de l'unanimité ainsi que la langue des arabes et les significations de ce qui est parvenu dans les textes de l'enseignement révélé conformément à la parole des arabes. Il est une condition que le *moujtahid* connaisse par cœur les versets portant sur les jugements pratiques et les *hadith* portant sur les jugements pratiques, en connaissant leurs chaînes de transmission ainsi que l'état des gens qui

composent ces chaînes de transmission, en connaissant aussi les textes qui abrogent et ceux qui sont abrogés, ce qui a une portée générale et ce qui est particulier, ce qui est absolu et ce qui est restreint par une condition, sans compter une capacité intellectuelle exceptionnelle, c'est-à-dire une très forte compréhension et une grande sagacité, avec la rectitude, c'est-à-dire qu'il soit digne de confiance.

Un tel homme, quand il donne une *fatwa*, il donne un avis en fonction de son effort de déduction, de son *ijtihad*.

Où va-t-on trouver quelqu'un qui réunit toutes ces caractéristiques dans cette époque ? Et si quelqu'un ne présente pas ces caractéristiques, il doit donc se baser sur les avis d'un *Imam moujtahid*, c'est-à-dire qu'il doit rapporter la parole d'un *moujtahid* sur la question.

Quant à celui qui prétend avoir un degré qu'il n'a jamais atteint, et qui se met à donner aux gens des jugements sans science, il se met à donner des jugements qui correspondent à son avis personnel et à ses passions, c'est quelqu'un qui va à sa perte, un traître que *Allah tabaraka wata^ala* dévoilera dans le bas monde avant l'au-delà, tout comme notre Imam *Ach-Chafi^iyy*, que *Allah* l'a agréé, a dit : « Celui qui se place lui-même au-dessus de sa propre valeur, *Allah ta^ala* le ramènera à sa juste valeur. »²

Alors gardez-vous bien de donner des jugements sans science, que vous soyez homme ou femme. Ne passez pas à côté de la parole : « *Je ne sais pas* », car cette parole, « *Je ne sais pas* » représente la moitié de la science.

Vous avez en la personne du Messager de *Allah* un excellent modèle, puisque dans le *hadith*, un homme avait interrogé le Prophète ﷺ à propos du meilleur des endroits et du pire des endroits. Le Messager ﷺ avait dit :

((لا أَذْرِي حَتَّى أَسْأَلَ جِبْرِيْلَ))

(*la 'adri hatta 'as'ala Jibril*)

[rapporté par *Al-Bayhaqiyy* dans *As-Sounanou l-Koubra*] ce qui signifie : « ***Je ne sais pas, jusqu'à ce que je demande à Jibril.*** »

Puis la révélation est parvenue au Messager de *Allah* ﷺ que les meilleurs des endroits sur Terre sont les mosquées et que parmi les pires des endroits sur Terre, il y a les marchés.

Parmi les causes majeures de la diffusion de l'ignorance et des mauvaises compréhensions chez les gens, il y a justement le fait de donner des *fatwa* sans science et de demander des *fatwa* aux ignorants et à ceux qui prétendent la science.

Dans le *hadith sahih*, authentifié, du Messager de *Allah* ﷺ, il y a :

((إِنَّ اللَّهَ لَا يَقْبِضُ الْعِلْمَ انْتِزَاعًا يَنْتَزِعُهُ مِنَ الْعِبَادِ وَلَكِنْ يَقْبِضُ الْعِلْمَ بِقَبْضِ الْعُلَمَاءِ حَتَّى إِذَا لَمْ يُبْقِ عَالِمًا اتَّخَذَ النَّاسُ رُؤَسَاءَ جُهَالًا فَسُئِلُوا فَأَنفَتُوا بَعِيرِ عِلْمٍ فَضَلُّوا وَأَضَلُّوا))

² Voir le *Majmou^*, Commentaire du *Mouhadhdhab*, tome 1 page 13.

(inna l-Laha la yaqbidou l-^{ilma} ntiza^{an} yantazi^{ouhou} mina l-^{ibadi} walakin yaqbidou l-^{ilma} biqabdi l-^{oulama} i hatta idha lam youbqi ^{alima} ittakhadha n-naçou rou'aça'a jouhhalan façou'ilou fa'aftaw bighayri ^{ilmin} fadallou wa'adallou)

ce qui signifie : « **Allah n'enlève pas la science en l'arrachant des esclaves, mais Il enlève la science en faisant mourir les savants, au point que lorsqu'il n'en restera plus aucun, les gens éliront à leur tête des ignorants qui seront interrogés et qui répondront en donnant des avis sans science, ils s'égareront ainsi et ils égareront autrui.** »

Le Messager de Allah ﷺ, dans ce *hadith*, n'a pas donné d'excuse à celui qui donne des avis sans science, ni à celui qui demande des avis à un ignorant. Le premier en raison du fait qu'il a donné des avis sans science ; le deuxième parce qu'il a demandé à celui qui ne mérite pas d'être interrogé.

Le *Hafidh An-Nawawiyy*, que Allah lui fasse miséricorde, a dit : « *Il n'est pas permis de demander la fatwa à quelqu'un d'autre qu'à un savant digne de confiance.* » Ceci a été cité dans *Mouqaddimatou l-Majmou*^.

La voie de la sauvegarde, c'est de se préserver d'abord nous-mêmes, avant de donner un avis de jurisprudence, et de nous rappeler que nous avons devant nous le Paradis et l'enfer. Si la réponse à la question est claire pour nous, comme la clarté du soleil au milieu du ciel, on répond, sinon on ne répond pas. On ne donne aucun avis à partir de ses passions, car celui qui suit ses passions court à sa perte et chutera.

Combien trouvons-nous de gens à notre époque, qui ne reviennent pas aux preuves légales, qui ne se réfèrent pas aux textes du *Qur'an* et du *hadith*, ni aux paroles des savants *moujathid* qui ont donné des avis, mais ne font que donner des avis concordant avec ce que leur montre leurs passions, ils pèsent cela avec des balances que leur a embellies leur *qarin* parmi les *chaytan*. Certes nous appartenons à Allah et nous reviendrons à la vie pour Son jugement, il n'est de protection contre la désobéissance à Allah que par Sa préservation et il n'est de force pour Lui obéir que par Son aide.

Nous demandons à Allah qu'Il préserve en nous notre religion qui est notre capital, qu'Il fasse que nous soyons de ceux qui savent s'arrêter aux limites de la Loi. Et la meilleure des conclusions, c'est que je demande à Allah qu'Il nous accorde une fin heureuse, ô Toi Allah le plus miséricordieux des miséricordieux.

Ayant tenu mes propos, je demande que Allah Al-^{Adhim} me pardonne, ainsi qu'à vous-mêmes.

Deuxième discours³ :

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.*

Allahoumma ghfir lil-mou’minina wal-mou’minat.

Après cette introduction, esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu’à moi-même, de craindre *Allah Al-^Aliyy Al-^Adhim*. Effectivement, obéissez-Lui en accomplissant les obligations et en vous gardant des interdits et sachez que nous rendrons des comptes dans l’au-delà sur ce que nous aurons dit comme bien ou comme mal. *Allah ta^ala* dit :

﴿ مَا يَلْفِظُ مِنْ قَوْلٍ إِلَّا لَدَيْهِ رَقِيبٌ عَتِيدٌ ﴾

(*ma yalfidhou min qawlin ‘il-la ladayhi Raqiboun ^Atid*)

[*sourat Qaf* / 18] ce qui signifie : « **L’esclave ne prononce pas une parole sans que soient auprès de lui *Raqib* et *^Atid*.** »

Esclaves de *Allah*, le fait de donner un avis religieux sans science fait partie des grands péchés et risque de conduire celui qui se laisse aller à le faire, à la mécréance, que *Allah* nous en préserve et nous accorde de terminer notre vie sur la foi complète.

³ Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.